

CHEF D'EQUIPE VRD - TP

MISSIONS

Travaille sous la responsabilité du chef de chantier. Il encadre une équipe qu'il doit animer et conduire. Sa responsabilité est à la fois managériale et technique. Pour les tâches techniques, il est amené à prendre toutes les initiatives nécessaires à l'organisation et la réalisation technique des tâches à effectuer par son équipe selon les directives du chef de chantier : préparer le chantier, organiser les postes de travail, assurer le suivi des travaux. Pour les tâches d'encadrement, il assure la liaison avec le chef de chantier, conseille son équipe, veille à tenir les délais impartis, à assurer la qualité du travail et respecter la réglementation et les consignes de sécurité.

À son sens de l'anticipation et de l'organisation, le chef d'équipe allie une bonne capacité d'adaptation, de la rigueur, une autorité naturelle et un bon relationnel.

Prend toutes les dispositions, en accord avec son Responsable, pour décider et mettre en œuvre les actions correctives et/ou **préventives** afin d'atteindre les objectifs fixés, améliorer le fonctionnement et la rentabilité de son équipe ainsi que la satisfaction des clients.

1-Responsabilités Opérationnelles & Managériales

- Anime et gère son équipe et veille au maintien d'un bon climat social.
- Fixe au quotidien les objectifs de son équipe, en fonction des impératifs du planning.
- Distribue le travail à l'ensemble du personnel de son équipe travaillant sur le chantier.
- Assure la formation et l'intégration des nouveaux employés dans l'équipe.
- Rend compte et informe son Responsable des actions et des résultats obtenus (retard, incident,...).
- Est responsable de la bonne application des procédures sur le chantier (**Qualité de la prestation, Sécurité, Environnement, Rangement, Propreté**).
- Prend connaissance de tous les documents techniques, transmis par son Responsable.
- Respecte le planning d'exécution des travaux.
- Veille au respect des heures allouées pour réaliser le chantier.
- Contrôle et exige la qualité des réalisations en cours d'avancement du chantier.
- Transmet chaque semaine, au Responsable, les BL ou bon de commandes des marchandises réceptionnées ou retirées.
- Transmet chaque semaine, au Responsable, les relevés d'heures du Personnel de son équipe, pour être vérifiés et saisis.
- Réalise les tâches productives liées à son activité et à sa polyvalence.
- Informe son Responsable des besoins pour déclenchement des approvisionnements.
- Communique tous les jours, à son Responsable, l'avancement des travaux et les difficultés qu'il rencontre.

2-Responsabilités Techniques

- Connait les différents métiers du TP et des travaux paysagers, des matériels et matériaux utilisés.
- Connait la réglementation technique ainsi que la législation hygiène et sécurité.
- Notions de topographie, lecture d'un plan et son interprétation.
- Capacité à dimensionner les besoins de main-d'œuvre, de matériel, de matériaux, d'outillage.
- Assure l'assistance technique auprès du Personnel de son équipe.
- Est responsable des véhicules et matériels mis à sa disposition (camions, matériel de location, gros et petit outillage, ...).
- Communique à son Responsable toutes anomalies de fonctionnement des équipements utilisés.